

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Intentions du gouvernement concernant le site du nouvel hôpital de Gatineau

**Gatineau, le 22 novembre 2021** - Avec pour mission de “Rallier les forces vives en Outaouais autour d’une action concertée pour des solutions en réponse aux enjeux environnementaux”, le CREDDO et plusieurs groupes en environnement interpellent le gouvernement du Québec concernant le site du nouvel hôpital de Gatineau.

Considérant que ce nouvel hôpital doit jouer un rôle important pour l’Outaouais pour les 100 prochaines années, nous nous sentons interpellés à plusieurs égards. Les groupes environnementaux demandent au gouvernement du Québec de faire preuve d’exemplarité dans le choix du site devant accueillir le futur centre hospitalier. Selon les groupes, cela signifie de favoriser une localisation accessible pour la population, en particulier les gens les plus vulnérables, à proximité des réseaux de transport collectif et actifs et qui permet de préserver les espaces naturels. Une localisation loin des transports collectifs et actifs encouragerait inévitablement l’auto-solo et la congestion, en plus de menacer des territoires à protéger. Cette situation aurait des impacts environnementaux importants, mais aussi des impacts sociaux (accessibilité pour les populations vulnérables, temps de trajet), économiques (coûts de la congestion) et sur la santé des gens (sédentarité et faible activité physique dans les déplacements).

D’autre part, nous demandons au gouvernement d’ouvrir le dialogue afin de favoriser un processus participatif, inclusif, méthodique et cohérent, c’est-à-dire un processus qui sera en adéquation avec les principes du développement durable, l de la future politique nationale d’architecture et d’aménagement du territoire et cohérente avec la volonté d’atteindre de nos cibles gouvernementales en matière de réduction de gaz à effet de serre. Nous sommes convaincus qu’un tel processus peut se faire en respect des échéanciers prévus pour le projet et évitera des allers-retours potentiels advenant un choix de site qui irait à l’encontre des principes édictés.

La lettre qui suit est la communication qui est partagée aujourd’hui entre le ministre Dubé ainsi que d’autres acteurs. Elle détaille les préoccupations soumises au gouvernement du Québec et offre une main tendue afin que les groupes environnementaux de la région participent à la réflexion.

### À propos du CREDDO

Le CREDDO est un interlocuteur privilégié auprès des acteurs environnementaux, politiques et économiques de la région de l’Outaouais. Il a pour mission première la protection de l’environnement et la promotion du développement durable dans un contexte de concertation.

#onvasauverlemonde ■■■

Conseil régional de l’environnement et du développement durable de l’Outaouais (CREDDO)  
85, rue Victoria - Gatineau (Québec) J8X 2A3 - 819 772-4925

M. Christian DUBÉ

Député de La Prairie

Ministre de la Santé et des Services sociaux

Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants suppléant

CC: M. Mathieu Lacombe, Député de Papineau, Ministre de la Famille et Ministre responsable de la région de l'Outaouais

Robert Bussières, député de Gatineau

Mathieu Lévesque, député de Chapleau

André Fortin, député de Pontiac

Maryse Gaudreault, Députée de Hull

France Bélisle, Mairesse de Gatineau

Josée Filion, PDG du CISSS de l'Outaouais

Le 22 novembre 2021

## **Intentions du gouvernement concernant le site du nouvel hôpital de Gatineau**

**Monsieur le Ministre,**

Nous vous interpellons aujourd'hui dans le contexte du projet du gouvernement du Québec d'investir dans la construction d'un nouveau centre hospitalier d'envergure pour répondre aux besoins de la population de l'Outaouais. Nous souhaitons tout d'abord saluer la volonté de votre gouvernement d'investir dans le système de santé de la région. Cette décision témoigne de la volonté du Québec de déployer les moyens nécessaires pour rattraper le retard important des dernières années quant au financement public en santé, en éducation, en enseignement supérieur et en culture en Outaouais, tel que reconnu à l'Assemblée nationale en 2019 ([Le Droit, 2019](#)).

L'Outaouais a droit à un projet d'envergure en santé : l'annonce de la construction prochaine d'un Centre hospitalier affilié universitaire régional ([CISSSO, 2021](#)) est un bon pas dans la concrétisation de cette volonté exprimée. D'un autre côté, le manque de concertation entre le gouvernement et les différents acteurs du milieu fait craindre l'annonce d'un projet qui ne cadrera pas avec la vision de développement de notre ville et de notre région. Cette vision du développement auxquels on demande aux promoteurs privés d'adhérer pour leurs projets devrait

**#onvasauverlemonde** ■■■

Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)

85, rue Victoria - Gatineau (Québec) J8X 2A3 - 819 772-4925

aussi faire l'objet d'une adhésion des organismes publics qui développent des projets, incluant le gouvernement du Québec.

Qu'il soit question de sa localisation, de sa conception, de sa construction ou encore de son intégration dans la communauté, une infrastructure de cette envergure aura des impacts majeurs dans le milieu : l'exemplarité de l'État nous paraît d'autant plus importante pour un projet de cette ampleur. Au lendemain de la COP 26, l'urgence climatique n'est plus à prouver, et les moyens pour y faire face sont connus. Plus encore, l'adoption prochaine par le gouvernement du Québec d'une politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire milite en faveur d'une approche cohérente.

Nous devons saisir tous les moyens de contribuer à l'atteinte de nos cibles gouvernementales en matière de réduction de gaz à effet de serre et d'aménagement durable du territoire. Le choix du site affectera directement son empreinte carbone et au sol. L'aménagement d'une telle infrastructure doit tenir compte des vulnérabilités du territoire et de sa configuration. Les enjeux d'îlots de chaleur et d'étalement urbain sont une problématique réelle pour notre région. Au moment où la Ville de Gatineau tente de prendre un virage vers la carboneutralité, nous espérons qu'une attention particulière a été portée à ces conditions de réussite.

Au plan de la mobilité, la localisation de cette infrastructure d'envergure aura un impact majeur sur le choix du mode de transport des personnes qui y travailleront ou qui s'y rendront pour recevoir des soins. Le CISSS de l'Outaouais s'est récemment doté d'un plan de gestion des déplacements pour ses employé-es et il travaille à prendre les mesures nécessaires pour assurer un transfert vers des modes de transport plus durables (covoiturage, transport collectif, transport actif). Il faut donc s'assurer que la construction d'un nouveau centre hospitalier soit localisée à un endroit qui appuiera ces efforts, soit à proximité d'un axe de transport collectif structurant (c.-à-d. le Rapibus ou le futur tramway) et du réseau cyclable.

Une localisation loin des transports collectifs et actifs encouragerait inévitablement l'auto-solo et la congestion. Cette situation aurait des impacts environnementaux importants, mais aussi des impacts sociaux (accessibilité pour les populations vulnérables, temps de trajet), économiques (coûts de la congestion) et sur la santé des gens (sédentarité et faible activité physique dans les déplacements). Indépendamment de la localisation, le choix de construire un stationnement de 1500 places en surface aurait aussi un impact, en encourageant les gens à prendre leur voiture pour s'y déplacer et en prenant un espace important au détriment des autres modes de transport. Si on souhaite briser le cycle de la dépendance à l'auto-solo et être cohérent avec un développement plus durable, il faut à tout prix éviter ce scénario et favoriser d'autres options.

Nous souhaitons également nous assurer que des critères d'analyse seront retenus en lien avec la protection des milieux naturels. Par exemple, Conservation de la nature Canada, un organisme partenaire du CREDDO, a élaboré conjointement avec des experts des gouvernements du Québec et du Canada, des priorités de conservation pour la vallée de l'Outaouais afin de tenir compte de la remarquable biodiversité, des écosystèmes uniques et des nombreuses espèces rares que nous devrions collectivement protéger. Ainsi, le site choisi devrait se situer hors des zones prioritaires

**#onvasauverlemonde** ■■■

Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)

85, rue Victoria - Gatineau (Québec) J8X 2A3 - 819 772-4925

pour la conservation telles que les habitats d'espèces en situation précaire, les sites de haute biodiversité comme le parc de la Gatineau, les corridors écologiques du parc de la Gatineau (notamment Aylmer, Champlain-Voyageurs, Philémon-Leamy et du Ruisseau Chelsea) et les zones tampons autour d'aires protégées. En fait, la santé passe aussi par la protection des milieux naturels comme l'indique un nombre grandissant d'études sur les bienfaits des espaces verts. Monsieur le Ministre, nos partenaires ont besoin d'être rassurés en ce qui a trait aux intentions du gouvernement dans le dossier. La meilleure façon d'y arriver serait de rendre publics les critères d'analyse pour le processus d'élaboration du projet et d'engager un dialogue avec la communauté. Nous comprenons qu'il faut à tout prix éviter des délais dans ce projet urgent pour la région. Ceci dit, nous sommes confiants que si nous engageons le dialogue maintenant cela permettrait de respecter les échéanciers prévus et fera en sorte d'éviter des allers-retours après une décision du gouvernement.

Nous réaffirmons notre volonté de collaborer de façon constructive avec les responsables de votre ministère et d'appuyer le gouvernement dans sa vision à assurer des investissements durables et responsables dans la région. Nos organisations ont des expertises qui peuvent être utiles dans un processus comme celui-là, pour appuyer le gouvernement du Québec et ses mandataires de la meilleure façon qui soit.

En espérant vous lire sous peu et que vous accepterez cette main tendue. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Cordialement,



**Marc Bureau, Président du CREDDO**



**Patrick Robert-Meunier, directeur général de MOBI-O**



**Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville**



**Geneviève Carrier, directrice générale, Enviro Educ-Action**